

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
28 Mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 28

2025D033

OBJET :

**10B. VOTE D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE AU
PROFIT DE
L'ASSOCIATION BMX
MERVILLE.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil-vingt-cinq, le trois Avril à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président - Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra - Mme BEURAERT Martine - M. MORVAN Hervé - Mme BOULENGER Delphine - M. SERE Soarey Idriss - Mme BILLIAU Marie-Françoise - M. LAPIERRE Julien - Mme QUIQUE Corinne - M. VERMEESCH Olivier - Mme BLANQUART Marine - Mme MARMINION-OBERT Nadine - M. DELFLY Jean-Louis - M. ROBBE Jean-Pierre - Mme LORPHELIN Martine - M. LORIDAN Bernard - M. BEZILLE Marc - Mme FLAMENT Laëtitia - Mme PENIN-CŒUR Thérèse - Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. MORVAN Hervé
M. CITERNE Joël, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine
Mme PETITPRET Sabine, **procuration** à M. VERMEESCH Olivier
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à LORPHELIN Martine
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. TREDEZ Alain, **procuration** à FLAMENT Laëtitia

ABSENTE : Mme CAPPELLE Christiane

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a voté l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 550 € au profit de l'Association BMX Merville, pour l'achat de tenues pour les licenciés de l'association.

La dépense sera imputée au compte 65748 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER - PLÉ



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 10/04/25

ID : 059-215904004-20250403-2025D033

